

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 2015

1) Désignation du Secrétaire de séance : Monsieur Steve BANSCH

Adopté à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 décembre 2014

Adopté à l'unanimité.

3) Demande d'ajout de deux questions supplémentaires

Adopté à l'unanimité.

4) Finances : Versement de la subvention Contrat Enfance Jeunesse 2013 au Centre Social d'un montant de 68 356.66 €

Adopté à l'unanimité.

5) Finances : Exposition spahis : versement d'une subvention à l'association « Mémoire du Centenaire 14 – 18 en Picardie » d'un montant de 300 €.

Adopté à l'unanimité.

6) Finances : Convention entre la commune de Waziers et le collège Romain Rolland pour l'utilisation de la piscine municipale lors de l'année scolaire 2013/2014

Adopté à l'unanimité.

7) Finances : Adoption du dossier déposé auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'appel à financement 2015 - Fonds de Participation des Habitants

Coût de l'action : 5 000 €

Part Région : 3 500 €

Part Ville : 1 500 €

Adopté à l'unanimité.

8) Finances : Adoption des dossiers déposés auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'appel à projets FITA 2015

1- Dans le cadre de l'appel à projets « Fonds d'Initiative des Territoires et de leurs Acteurs » axe « Gestion Urbaine de Proximité », la commune de Waziers a déposé une action intitulée «Réalisation d'aires de jeux » pour un montant total de 100 000 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Participation sollicitée auprès du Conseil Régional : 70 000 €
- Participation de la ville de Waziers : 30 000 €

Adopté à l'unanimité.

2- Dans le cadre de l'appel à projets « Fonds d'Initiative des Territoires et de leurs Acteurs » axe « Participation des Habitants », le centre social et culturel Henri Martel de Waziers a déposé une action intitulée «Wazierois en action » pour un montant total de 16 000 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Participation sollicitée auprès du Conseil Régional : 8 000 €
- Participation sollicitée auprès de la ville de Waziers : 8 000 €

Adopté à la majorité, abstention du groupe « Vie à Waziers – Savoir pour Choisir ».

9) Ressources Humaines : Classes de neige 2015 : rémunération du personnel de service

Adopté à l'unanimité.

10) Ressources Humaines : classes de neige 2015 : rémunération du personnel d'encadrement

Adopté à l'unanimité.

11) Ressources Humaines : Rappel de NBI pour un agent municipal exerçant les fonctions de régisseur pour une régie de 3 000 à 18 000 €.

Adopté à l'unanimité.

12) Ressources Humaines : prime de responsabilité des emplois administratifs de direction

Adopté à l'unanimité.

13) Ressources Humaines : Transformation du poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe pour fixer la durée hebdomadaire de travail de 9h00 à 9h30.

Adopté à l'unanimité.

14) Désignation des délégués siégeant au conseil d'administration du Lycée Professionnel Paul Langevin de Waziers : Messieurs BANSCH et MASCARTE

Adopté à la majorité, abstention du groupe « Vie à Waziers – Savoir pour Choisir ».

15) Rapport annuel 2013 sur la qualité et le prix du service assainissement

Adopté à l'unanimité.

16) Convention avec « Maisons et Cités » sur l'enfouissement des réseaux d'éclairage public- Cité Berce Gayant

Adopté à l'unanimité.

17) Convention CEP (Conseil en Energie Partagée) avec le SCOT

Adopté à l'unanimité.

18) Modification d'un relais Orange – dossier d'information.

19) Décisions prises par le maire dans le cadre des attributions exercées au nom de la commune prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Depuis la dernière réunion du Conseil municipal, le maire a pris les décisions suivantes, en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- De passer un contrat de maintenance avec la société TOSHIBA pour le photocopieur situé au service comptabilité de l'Hôtel de Ville du 1^{er} janvier au 30 avril 2014.
- De passer un contrat de maintenance avec la société TOSHIBA concernant les photocopieurs installés à l'école primaire Copernic de type ES 233 et à l'école primaire Gambetta de type ES 453 du 1^{er} janvier 2014 au 21 juillet 2018. Prix tarifaire de la copie – 0,008372 € HT.

- De souscrire un contrat de maintenance avec la Sté BODET SPORT pour assurer la vérification et l'entretien du panneau d'affichage «BT 6025» situé à la salle de sports Paul Langevin pour un montant de **310,00 € HT soit 372,00 € TTC.**

- De souscrire un contrat de maintenance avec la Sté BODET SPORT pour assurer la vérification et l'entretien du panneau d'affichage«BT 5001 CLUB» situé au complexe sportif Maurice Thorez pour un montant de 190,00 € HT soit 228,00 € TTC.

- De reconduire le contrat d'entretien normalisé avec la Société DEVOS DESPRETS pour les équipements frigorifiques, meubles et chambres froides. Le montant annuel est fixé à 477,56 € HT soit 573,07 € TTC

- De passer une convention avec le supermarché CASINO de Pontarlier (25300) pour l'approvisionnement de carburants à la pompe au moyen de bons de commande lors des séjours au Centre de Vacances La Source Bleue à Malbuisson.

Marchés publics :

2014-039 : marché de prestation de service en vue de souscrire les assurances CONSTRUCTION de la nouvelle école Duclos/Lanoy. En application des critères énoncés, le marché a été attribué au groupe VERSPIEREN pour un montant de 41 826.17 €.

2014- 046 : Marché de location et enlèvement de bennes.

Marché attribué à la société Theys de Lallaing.

2014-047 : marché relatif à la fourniture de 5 chaises pliantes pour les besoins occasionnels de réunions en Mairie.

Le marché a été attribué à la société Office Dépôt pour un montant de 176, 40 € TTC.

2014- 049 : Marché ayant pour objet l'acquisition et la livraison de fournitures scolaires et de matériel pédagogique pour les écoles et les Activités Périscolaires.

En application des critères énoncés, le marché a été attribué à la société Meuclet – Richez.

20) Questions diverses

1- Motion sur la baisse des dotations d'Etat.

Adopté à l'unanimité.

2- Désignation des délégués siégeant au conseil d'administration du collège Romain Rolland de Waziers : Madame PARNETZKI

Adopté à la majorité, abstention du groupe « Vie à Waziers – Savoir pour Choisir ».

3- Régie des activités festives et culturelles : adoption des droits d'entrée du programme culturel de janvier à juin 2015

Adopté à l'unanimité.